École des sports et des découvertes

(https://ville-cachan.fr/ecole-des-sports-et-des-decouvertes/)

L'école des sports et des découvertes (ESD) propose aux **enfants cachanais, scolarisés en école élémentaire**, une sensibilisation à la pratique du sport en proposant des initiations à différentes disciplines innovantes.

Elle propose également de nombreux ateliers de découverte autour du sport, en lien avec l'éco-citoyenneté, la santé, la citoyenneté, la culture et l'innovation.

L'ESD accueille 180 enfants. Ils sont encadrés par des éducateurs sportifs diplômés.

Information pour l'année 2025-2026

Dates

Du mercredi 17 septembre 2025 au mercredi 24 juin 2026, hors vacances scolaires.

Inscription

Les pré-inscriptions ont lieu du lundi 23 juin au dimanche 6 juillet.

Les demandes sont examinées par une commission, et l'attribution des places répond aux critères suivants : mixité fille/garçon, mixité géographique, mixité sociale.

Les tarifs et les modalités de paiement sont détaillés dans la fiche pratique.

<u>Fiche pratique EDS 2025-2026 PDF 197.92 Ko</u>

Activités proposées

Les activités proposées sont nombreuse : athlétisme, taekwondo, yoga, apprentissage du vélo, baseball, escalade, skate-board, danses du monde, initiation au secourisme, activités parasportives ou handisports, atelier de recyclage, sensibilisation aux violences dans le milieu sportif, course d'orientation, Kin-Ball, double Dutch, e-sport, etc.

Lieu

• <u>Complexe sportif Léo Lagrange</u>

Horaires

Les enfants sont accueillis tous les mercredis matins de 7h30 à 12h30.

Pour les enfants inscrits uniquement à l'école des sports et des découvertes :

L'accueil des enfants se fait entre 7h30 et 8h15 au plus tard au complexe sportif Léo Lagrange. Les activités sportives et de découverte se déroulent de 8h30 à 11h15.

Entre 11h30 et 12h30, vous pourrez venir chercher votre enfant ou il pourra partir seul, selon l'autorisation parentale que vous nous aurez fournie en amont.

Pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs l'après-midi :

Ils sont pris en charge après les activités sportives à 11h30, par les éducateurs de l'école des sports et des découvertes qui les accompagnent vers l'accueil de loisirs de leur école pour retrouver les autres enfants et y déjeuner.

Le cas échéant, pensez bien à inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs l'après-midi :

- En ligne sur le portail famille
- Auprès du service Relation citoyen

Service Sport, vie associative et loisirs

2 rue Gallieni, 94230 Cachan +33 1 49 69 61 00 sport.vieassociative@ville-cachan.fr

Service Relation citoyen (SRC)

8 rue Camille-Desmoulins, 94230 Cachan +33 1 49 69 69 69 relation.citoyen@ville-cachan.fr $Lundi,\,mardi,\,mercredi\,\,et\,\,vendredi:$

8h15-12h et 13h30-17h15

Jeudi: 13h30-19h

Samedi : 8h45-12h30 (fermé le 25

octobre 2025)



Zeïma Yahaya Conseillère municipale déléguée Sport et loisirs +33 1 49 69 69 69 secretariat.elus@ville-cachan.fr